

Le vieillissement : constat démographique

Autor(en): **Blanc, Olivier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **41 (1983)**

Heft 4: **HEC : Symposium 1983 : conséquences économiques du vieillissement démographique**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-139014>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le vieillissement: constat démographique

Olivier Blanc,
professeur, Ecole des HEC,
Université de Lausanne

INTRODUCTION

Avant de présenter le constat du vieillissement de la population suisse, il nous paraît nécessaire de rappeler brièvement la définition et les caractéristiques essentielles du phénomène. Les organisateurs du Symposium HEC 1983 ont eu raison d'ajouter l'adjectif «démographique» au vieillissement. En effet, celui-ci peut être compris sur deux plans, souvent confondus:

a) Le vieillissement individuel

Il peut être défini comme le déroulement chronologique d'états successifs qui vont de la naissance à la mort, en passant par des changements d'ordre biologique et psychologique¹. Ce vieillissement est éminemment personnel et irréversible. Bien qu'implicitement présent dans le vieillissement de la population, ce n'est pas de lui dont il est question ici.

b) Le vieillissement démographique

Celui-ci est une «évolution progressive par laquelle les proportions d'adultes et de vieillards augmentent dans une population, alors que les proportions d'enfants et d'adolescents diminuent»².

Ce vieillissement concerne la population dans son ensemble. Il est avant tout un concept statistique dont les termes sont fixés par le lieu, le temps et les coutumes d'une société humaine. Ainsi, les limites d'âges usuelles de 15 et 65 ans, déterminant les classes de jeunes, d'adultes et de vieillards, sont arrêtées par les institutions nationales ou recommandées par des organismes internationaux. Enfin, contrairement au vieillissement individuel, le vieillissement démographique est un phénomène temporaire, variant dans le temps et dans l'espace, pouvant être interrompu ou même renversé sous la forme d'un rajeunissement de la population.

Notre propos «constat démographique», qui sert avant tout de toile de fond au sujet central «les conséquences économiques», comprend trois parties:

¹ Nations Unies, Etudes démographiques: «*Causes et conséquences de l'évolution démographique*», New York, Nations Unies, 1978, vol. I, p. 303.

² Population Reference Bureau: «*Guide de démographie*», Washington, Pop. Ref. Bureau, 1980, p. 7.

1. le vieillissement: un phénomène normal;
2. principales caractéristiques du vieillissement de la population suisse entre 1980 et 2020;
3. y a-t-il des solutions démographiques pour résoudre le problème du vieillissement actuel?

I. LE VIEILLISSEMENT: UN PHÉNOMÈNE NORMAL

Affirmer ceci peut paraître particulièrement osé lorsque, dans de nombreux milieux, on tend à considérer tout vieillissement démographique comme un réel danger, un mal insidieux, voire une malédiction pour une société humaine.

Nous devons cependant placer le vieillissement dans un contexte historique pour comprendre que ce phénomène n'est pas nécessairement négatif, mais qu'il constitue, à un certain moment de l'histoire d'une population, une évolution obligée, souhaitable dans la plupart des cas.

En effet, le vieillissement peut être lié à la modernisation d'une société qui, sur le plan de la population, est désignée le plus souvent par les termes de « transition démographique ». Cette transition, que tous les pays européens ont vécue de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle³, fait passer les populations du régime démographique ancien, caractérisé par une natalité et une mortalité élevées au régime démographique moderne à natalité et mortalité faibles⁴.

La modernisation de la population, à travers cette transition, implique obligatoirement une modification de la pyramide des âges. C'est essentiellement sous l'action de la baisse de la natalité qu'apparaît le vieillissement, celui-ci se manifestant sous la forme d'une augmentation relative du nombre des personnes dans les âges actifs et, dans une moindre mesure, dans les âges de la vieillesse.

Ainsi, les modifications de structure de la population suisse, illustrées par les pyramides des âges de 1880, 1930 et 1960, reflètent bien le passage du régime démographique ancien au régime moderne (voir graphique). Les vieillards, qui représentaient 5% de la population suisse en 1880, en constituent 10 au milieu du XX^e siècle. Mais la transformation touche surtout les jeunes classes d'âges, illustration évidente de l'action de la natalité comme facteur essentiel du vieillissement. De 30% à la fin du XIX^e siècle, les jeunes ne représentent plus que 23% de la population en 1960.

Si le vieillissement lié à la modernisation des populations se manifeste surtout par un rétrécissement de la base de la pyramide, il contribue aussi, et l'on tend trop souvent à l'oublier, à augmenter l'importance des actifs potentiels de 15 à 64 ans. Dans le cas suisse par exemple, la part de ces derniers a augmenté entre 1880 et 1960.

Pour de nombreux experts, le vieillissement qu'ont connu nos populations entre la fin du XIX^e et le milieu du XX^e siècle ne saurait présenter un bilan nécessairement négatif. Ainsi, la Commission de la population du Royaume-Uni, en 1949, a estimé qu'au milieu du

³ La France est parfois considérée comme la seule exception.

⁴ Union internationale pour l'étude scientifique de la population: « *Dictionnaire démographique multilingue* », Liège, Ordina, 1981, p. 118.

XX^e siècle le revenu national par habitant aurait été inférieur d'un huitième si la structure par âge existant au XIX^e siècle s'était maintenue⁵. Dans le même esprit et en relevant les capacités d'une société moderne de dominer sa mortalité et de contrôler sa reproduction, l'économiste Frank Notestein déclarait, en 1954: «Vu comme un tout, le problème du vieillissement n'est pas un problème du tout. Ce n'est que la façon pessimiste de voir l'un des grands triomphes de la civilisation»⁶.

Cette déclaration, vieille de trente ans et relative aux populations occidentales, garde cependant toute son actualité lorsque l'on sait que le vieillissement lié à la modernisation des sociétés concerne aujourd'hui près de 85% de la population mondiale. Et lorsque l'on connaît les raisons et que l'on observe les efforts de la République populaire de Chine pour contrôler sa natalité et juguler sa croissance démographique, on comprend mieux que le vieillissement de la population chinoise, comme celui d'autres populations en cours de modernisation, ne constitue pas un danger, mais bien une forme de triomphe d'une civilisation.

II. LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION SUISSE DE 1980 À 2020

«Il faut arracher le pays, l'Europe et la culture occidentale au seul mal qui, pour les individus, échappe à tous les remèdes, la vieillesse», s'exclame Alfred Sauvy dans un ouvrage récent⁷. N'y a-t-il pas contradiction avec les opinions présentées plus haut, notamment avec celle de Frank Notestein. Si l'on fait abstraction du lyrisme anxieux de Sauvy, certainement pas.

Le vieillissement dans la modernisation d'une population est un phénomène obligé et normal, parfois même reconnu comme un facteur positif du développement économique d'un pays. Tout autre semble apparaître le vieillissement des populations occidentales qui se manifeste aujourd'hui et se poursuivra vraisemblablement encore demain. L'accumulation des individus dans les âges élevés chez une population moderne, mais déjà vieillie, constitue certainement un sujet d'inquiétude ou de préoccupation.

Que s'est-il passé pour qu'un accroissement rapide, et vraisemblablement durable, de la proportion des personnes âgées se développe dans nos populations, accentuant ainsi le caractère vieilli de ces dernières?

Les gains obtenus sur la mortalité dans les âges élevés, au-dessus de 50 ans, contribuent bien sûr et contribueront encore à augmenter le vieillissement. Mais, c'est avant tout le fort recul de la natalité depuis le milieu des années soixante qui en représente la cause principale. La marque de ce recul apparaît d'ailleurs clairement sur la pyramide de 1980 où l'on constate une diminution sensible de la part des jeunes à la population totale avec, en corollaire une augmentation de la proportion des personnes plus âgées, notamment celles au-dessus de 50 ans.

⁵ United Kingdom, Royal Commission on Population: *Report*, Londres, HMSO, 1949, p. 112.

⁶ Notestein Frank W.: «Some Demographic Aspects of Aging», in *Proceedings of the American Philosophical Society*, Philadelphie, Vol. 98, No. 1, fév. 1954, p. 38-45.

⁷ Sauvy Alfred: «Les conséquences du vieillissement de la population», in Dumont G.-F.: «*La France ridée*», Paris, Librairie générale française, coll. Pluriel, 1979, p. 118.

Chute de la natalité et maintien de celle-ci au-dessous du seuil de renouvellement des populations depuis bientôt 15 ans, gains réalisés sur la mortalité des âges avancés, tels sont, dans l'ordre d'importance, les facteurs qui provoquent le vieillissement de nos populations en cette fin du XX^e siècle.

Trois caractéristiques principales doivent être mises en relief pour illustrer le vieillissement de la population suisse au cours des prochaines décennies.

a) Augmentation sensible de la proportion des vieillards⁸

En 1980, la population suisse comprenait environ 14% de personnes de 65 ans et plus. Cette proportion inquiète déjà de nombreux milieux parce que le vieillissement atteint un niveau où de nombreux problèmes de société, nouveaux, vont certainement se poser. Or, si rien ne se modifie dans les variables de croissance, la natalité notamment, au cours des prochaines décennies, il est hautement vraisemblable qu'à l'aube du XXI^e siècle, la part des vieux à la population totale augmentera encore sensiblement. Elle pourrait atteindre et même dépasser 20% en 2020.

L'accumulation des individus dans les âges élevés de la pyramide est encore mieux illustrée par le rapport «vieillards à la population de 15 à 64 ans». En effet, dans ce rapport, qui est un indicateur grossier des charges des non actifs âgés reposant sur la population adulte, toutes les personnes prises en compte par les projections sont déjà nées actuellement. Il n'est donc pas soumis à l'influence d'une éventuelle résurgence de la natalité, d'ailleurs imprévisible à l'heure actuelle. Ainsi qu'il apparaît sur le tableau statistique annexé, on comptait 1 personne de 65 ans et plus pour 5 potentiellement actives de 15 à 64 ans en 1980. Dès le début du XXI^e siècle, la situation se détériore rapidement, puisque le rapport passe de 1 à 4 en l'an 2000 à 1 personne de 65 ans et plus pour 3 potentiellement actives en 2020.

A l'autre extrémité de la pyramide des âges, on assiste bien entendu à une évolution inverse. Alors que les jeunes de 0 à 15 ans représentaient encore 20% de la population en 1980, leur part devrait s'amenuiser au cours des 40 prochaines années, pour autant que la natalité se maintienne à un niveau aussi bas que celui que nous connaissons actuellement.

Si l'on compare les parts des jeunes et des vieux entre 1980 et 2020, on peut aussi noter un incontestable mouvement de bascule entre les deux extrémités de la pyramide des âges, le centre restant, en termes relatifs, la partie de la pyramide qui devrait subir le moins de modification, bien que le vieillissement agisse également sur la structure des actifs potentiels.

b) Prédominance féminine dans le vieillissement de la fin du XX^e siècle

Alors que notre pays doit envisager qu'un habitant sur cinq aura 65 ans et plus dans les premières décennies du XXI^e siècle, l'accumulation des individus dans les âges élevés sera, de plus, marquée par une prédominance féminine.

L'inégalité devant la mort, qui agit en faveur de la femme, fait que depuis longtemps, dans les âges au-dessus de 65 ans, l'effectif des hommes ne représente que les deux tiers de

⁸ Voir données statistiques page 180 et graphiques pages 181 et 182.

celui des femmes. Cette proportion ne variera guère au cours des décennies à venir, sous réserve d'une sensible amélioration des taux de mortalité masculine ou, ce qui n'est bien sûr pas souhaitable, d'une aggravation des taux féminins.

Il n'en est pas de même en termes absolus. En 1980, on comptait environ 170 000 femmes de plus que d'hommes dans les âges élevés. La prédominance féminine augmentera avec la poursuite du vieillissement et il faut envisager qu'en l'an 2000, l'effectif des femmes dépassera de 210 000 celui des hommes. Vingt ans plus tard, ce dépassement pourrait atteindre près de 250 000 personnes.

c) Accentuation du vieillissement de la population active⁹

Si, souvent, on limite la notion du vieillissement à la seule accumulation des individus dans les âges élevés, il ne faut pas oublier que le phénomène touche l'ensemble de la pyramide, ainsi que nous l'avons défini dans l'introduction.

Sur le plan économique, du marché du travail tout particulièrement, il s'agit donc de prendre aussi en considération le vieillissement du centre de la structure par âge, c'est-à-dire de la population potentiellement active de 15 à 64 ans.

En 1980, ainsi que le montre l'indice de remplacement de la population active, qui est un rapport entre les individus de 15 à 39 ans et ceux de 40 à 64 ans, les jeunes actifs étaient encore sensiblement plus nombreux que les vieux actifs. En d'autres termes, les jeunes sont, aujourd'hui encore, en mesure de remplacer les vieux dans la partie dite active de la pyramide. Dès l'an 2000, par contre, la part des jeunes diminuera et en 2020, on peut envisager que ceux-ci ne représenteront plus que 90% des actifs potentiels de 40 à 64 ans.

Dès lors, en l'absence de migrations internationales qui procurent généralement des individus plus jeunes que les autochtones et du fait qu'aujourd'hui, les actifs potentiels de demain sont déjà nés, les entreprises et les institutions de notre pays doivent donc s'attendre à trouver sur le marché de l'emploi, à l'avenir, une main d'œuvre plus vieillie qu'elle ne l'est actuellement. La disponibilité plus restreinte de forces actives jeunes, notamment au-dessous de 30 ans, pourra donc poser des problèmes pour remplacer les générations actives plus âgées.

III. Y A-T-IL DES SOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES POUR RÉSOUDRE LE PROBLÈME DU VIEILLISSEMENT ACTUEL ?

Pour beaucoup, la solution pour résoudre le problème du vieillissement, chez les plus optimistes pour renverser la tendance par un rajeunissement, devrait se trouver dans la démographie. Or, quels sont les moyens d'action de cette dernière ?

Trois facteurs entrent en considération !

a) La mortalité

Sur le plan historique, la baisse de la mortalité, plus particulièrement de la mortalité infantile, a contribué, soit à rajeunir la population, soit à freiner le vieillissement provoqué

⁹ Voir données statistiques page 180 et graphiques pages 181 et 182.

par le déclin de la natalité. Mais, aujourd'hui, on ne peut envisager des gains substantiels en mortalité infantile. Les gains seront réalisés essentiellement dans les âges élevés et, dès lors, à l'avenir, la mortalité sera un facteur d'accentuation du vieillissement.

b) La migration

D'une manière générale, le flux des immigrants qu'a connu notre pays au cours des récentes décennies avait une moyenne d'âge inférieure à celle des autochtones. Au cours des années cinquante et soixante, la migration de jeunes actifs étrangers a masqué, dans une certaine mesure, la réalité démographique de la population d'origine suisse. Sans doute, l'appel à de nouveaux migrants constitue une solution démographique, mais celle-ci se heurte à des questions et problèmes politiques identiques à ceux que notre pays a vécus ces dernières années. Ces problèmes seront d'autant plus importants que les sources pour une éventuelle migration ne seraient plus les pays voisins ou proches de la Suisse, mais des régions sensiblement plus éloignées, tant sur le plan de la distance que de la culture.

c) La natalité

Aujourd'hui, l'indice conjoncturel de fécondité est de 1,55 naissance par femme de 15 à 49 ans, soit plus de 30% inférieur au seuil de renouvellement fixé à 2,1 pour nos populations occidentales.

Théoriquement, il est évident que la natalité représente le seul facteur pouvant modifier la structure vieillissante de notre population. Néanmoins, il serait illusoire de penser que la natalité est un facteur correctif rapide et définitif. En effet, rien ne nous permet de supposer que notre population est disposée, aujourd'hui comme dans un proche avenir, à augmenter sa reproduction pour atteindre au moins le seuil de renouvellement. De plus et surtout, une augmentation de la natalité dans les prochaines années ne modifierait en rien l'aspect vieilli de la population. La structure au-dessus de 20 ans pour les années 2000 et 2020 est pratiquement acquise, puisque tous ceux qui la formeront sont actuellement nés. Ce n'est que dans un avenir plus lointain qu'une reprise vigoureuse et durable de la natalité permettrait de stabiliser le vieillissement.

Dès lors, il faut reconnaître que la démographie ne détient pas de remède miracle et de solution immédiate pour résoudre le problème du vieillissement. Nos sociétés occidentales, notre pays tout particulièrement, doivent accepter une réalité : nos populations compteront plus de 20% de personnes âgées et à peine 15% de jeunes dans les décennies à venir.

Evolution du vieillissement en Suisse de 1880 à 2020

Indicateurs en %	1880	1930	1960	1980	2000	2020
Vieux 65 & +/Pop. totale	5,5	6,9	10,2	13,8	16,3	21,6
Vieux 65 & +/Pop. adultes 15-64	8,8	10,0	15,4	20,8	24,8	34,4
Jeunes 0-14/Pop. totale	31,9	24,6	23,5	19,8	18,1	15,6
Adultes 15-64/Pop. totale	62,6	68,6	66,3	66,6	65,7	62,8
Indice de remplacement de la population active 15-39/40-64	158	156	125	137	94	89

Pyramide des âges de la population de la Suisse de 1880 à 2020



